

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 26-03-01**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS
DU 12 Mars 2026**

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	30	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	1	(b)
Nombre de procurations	5	(c)
Soit un total de votants potentiels de	36	(a+b+c)

Objet
**Procès-verbal du Conseil
Communautaire du 09-03-2026**

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : MARIEMBERG JF (ALLONDRELLE)- MULDER D (BASLIEUX)- MOSCATO PASCAL (Bazailles)- PAYO M (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- GRETHEN PHILIPPE (Charency- Vezin)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)-JL THOMAS (FRESNOIS)- G. BIANCHI (Grand-Failly)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON (LONGUYON)- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- J- POLLRATZKY M (LONGUYON)- PIEDFER D (LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)- BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – MOINEAUX (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST SUPPLET)- D ROESER (TELLANCOURT)-JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- A DYE PELISSON (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : ROUYER Gérard (Colmey-Flabeuville)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : **M BORASO(Longuyon) à AM TROMBINI (Longuyon)/ N FOULON (Longuyon) à L HOUSSON (Longuyon)/ JJ PIERRET (Montigny sur Chiers) à E GILLARDIN (VILLERS LE ROND)/ M FAIETA (Pierrepont) à J MOINEAUX (Pierrepont)/JL WOJCIK (LONGUYON) à D PIEDFER (LONGUYON)**

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 18/03/2026, que la convocation du Conseil avait été faite le 6/03/2026
Le président,

A l'appel des candidatures, D PIEDFER, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Vous trouverez en annexe le projet de procès-verbal du 09/03/2026

La rédaction définitive EST ratifiée en séance le 12 MARS 2026.

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A L'unanimité
DECIDE DE ratifier le pv du conseil communautaire du 09 MARS 2026**

Le Président



Fait à LONGUYON le 18/03/2026

Jean-Pierre JACQUE